



ALGERIE TELECOM

Direction opérationnelle des télécommunication d'El Tarf
Sous Direction Technique / Département Réseau d'Accès

AT/DO36/SDT/DRA/ 228 /2024

EL TAREF LE: 03/10/2024

A

**Monsieur le Gérant de l'entreprise
BELMARS REDHA
Adresse : Local N° 05 AIN ASSEL
EL TARF**

OBJET : Mise en demeure N°01

**Projet de : Travaux de raccordement final des clients en cuivre FTTC 100 abonnée sur
circonscription CMP/EL TARF**

Contrat N°: AT/DO/SDFS/DAL/41/2022
Bon de commande : N° 2400401 du 01/09/2024
Ordre de Service ODS N° 163/2024 du 01/09/2024

Suite à votre absence depuis le 02/10/2024 relative aux **Travaux de raccordement final des clients en cuivre FTTC 100 abonnés sur circonscription CMP/DREAN** vous êtes mis en demeure pour de reprendre les travaux de dans un délai de 08 jours.

Faute de quoi, votre ODS sera annulé et votre contrat résilié aux torts exclusifs, en conséquent votre entreprise sera interdite de soumissionner aux marchés d'Algérie télécom pendant une période qui dépend de l'ampleur de la situation de retard sur la livraison des travaux qui est d'une année au minimum.

**Le Directeur Opérationnel
Télécommunication D'ELTARF**



(Signature)
Le Directeur Opérationnel des Télécommunications
d'El Tarf
Abdelmoutaleb BOUCHOUAREB

